

Image not found or type unknown



Actionnaires défailants

Par **Gauso**, le **02/04/2022** à **06:29**

Dans la construction des sociétés, les actionnaires prennent l'engagement de participer au capital de l'entreprise...

Lorsqu'un actionner n'arrive pas à honorer ses engagements, ses actions sont vendues! ma question est donc la suivante: de quelle action est-ce qu'il s'agit, puisque cette actionner n'a pris qu'un engagement? ce ne sont pas plutôt ses engagements qui sont vendus ?
Comment est-ce qu'on peut vendre les actions qui ont juste été souscrites ?

Par **Marck.ESP**, le **02/04/2022** à **08:41**

BONJOUR (les CGU Legavox demandent le respect des formules de politesse).

Votre sujet est difficile à comprendre, merci de mieux expliquer la situation,

Quelle est le type de société ?

Quels "engagements" évoquez vous ?